

Charte du formateur et de la formatrice

Pour assurer la qualité attendue des formations et les critères sur lesquels il s'est engagé dans le cadre du référentiel Qualiopi, l'Institut Adelante Formation a élaboré une charte dont les finalités sont de préciser les principes et les conditions des modalités d'interventions tant dans l'intérêt des stagiaires que de celui des formateurs et formatrices.

En tant que professionnel de la formation, mandaté par l'Institut Adelante Formation, je m'engage à :

- Exercer mon activité dans le respect des principes suivants : respect de la personne humaine, honnêteté, neutralité et respect de la confidentialité dans le cadre de mes missions.
- Connaître et respecter la législation en vigueur dans ma profession.
- Être en règle par rapport à toute obligation fiscale et légale (avoir un numéro d'activité valide).
- Accepter uniquement les missions que je suis capable d'assurer avec professionnalisme et dans la limite de ma disponibilité.
- Donner des informations exactes sur ma formation, mes compétences et mes spécialisations.
- Maintenir et perfectionner mon professionnalisme et le développement de mes compétences (partager mon profil et remplir le document « Actions de professionnalisation » fourni par l'Institut Adelante Formation).
- Informer rapidement l'Institut Adelante Formation de tout élément risquant d'entraver le bon déroulement des actions de formation.
- Respecter la personnalité de chacun, considérer les différences comme une richesse et m'interdire toute forme de discrimination.
- Prendre en compte les situations de handicap et adapter, dans la mesure du possible, mes animations par des besoins de compensation. Je m'appuie pour ce faire sur la personne référente de l'Institut Adelante Formation.
- Garantir les stagiaires de ma confidentialité absolue à propos de leurs paroles ou comportements, sauf s'ils présentent des risques pour l'action ou pour eux-mêmes.
- M'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à ma position.
- M'appuyer sur mes connaissances en pédagogie pour adultes et me placer dans une démarche de pédagogie active pour favoriser la motivation des apprenants et leur mémorisation.
- Bâtir une proposition de formation qui prenne en compte les réalités des besoins du client et des stagiaires.
- Participer à la création ou à l'adaptation du contenu pédagogique et des supports de formation.
- Animer le déroulement de la formation et m'adapter en fonction des besoins du groupe.
- Adopter les différentes postures de transmission d'un contenu, de facilitateur et de régulateur.
- Participer et mettre en œuvre les dispositifs de recueil préalable des attentes des stagiaires ou du client ainsi que d'évaluation des actions de formation dans une volonté d'amélioration continue.

Cette charte s'applique également dans le cadre d'une co-animation avec un formateur/trice de l'Institut Adelante Formation.

Date :

Prénom et Nom du formateur/trice :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :